

Cette initiative est portée par le SMTC, le Parc des Volcans d'Auvergne, Covoiturage Auvergne et les habitants.



Du nouveau pour la ligne Covoit'ici Rochefort-Clermont :



6 mois après son lancement, Covoit'ici, le service de covoiturage sans réservation entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand, prend en compte les retours de ses utilisateurs et s'adapte à leurs besoins. Porté par le SMTC-AC, le Parc des Volcans d'Auvergne et Covoiturage Auvergne, Covoit'ici met tout en œuvre pour faciliter les déplacements des habitants des zones périurbaines et rurales.

- **L'arrêt des Salins a été déplacé au CHU Gabriel Montpied**

L'arrêt est déplacé au niveau du CHU Gabriel Montpied, à Clermont-Ferrand, à proximité de l'arrêt T2C, de la station C.vélo et du parking relais. Il sera toujours possible pour les passagers de se diriger vers le centre-ville, même si aucun arrêt ne sera matérialisé par une borne. Libre à chacun de s'arranger avec le conducteur pour le lieu de dépose dans le centre de Clermont.



- **La garantie départ**

Une garantie sera effective sur les heures pleines du service du lundi au vendredi entre 7h et 9h depuis les arrêts de Rochefort-Montagne, Massagettes, Nébouzat et Theix, en direction de Clermont-Ferrand, et de 17h à 19h dans l'autre sens depuis les arrêts de Beaumont ou du CHU G. Montpied.

- **Les récompenses conducteurs**

Les conducteurs reçoivent 0,50€ par trajet en heure de pointe* lorsqu'ils empruntent la ligne en déclenchant l'application et qu'ils passent à proximité des arrêts, même si aucun passager n'a fait de demande à ce moment-là. S'ils prennent en charge un passager, ils percevront en complément le montant du ticket payé par le passager (1,60€ par trajet). Cela permet de rendre le service fiable pour les passagers et de constituer une véritable offre de transport sur le territoire.

*7h-9h en direction de Clermont et 17h-19h dans l'autre sens. Dans la limite de 2 trajets par jour.

- **Tarif unique**

Un tarif unique est appliqué pour tout trajet de 1€60, offre valable en 2020.

- **Deux nouveaux moyens de faire une demande de trajet**

En plus de la borne et de l'assistance téléphonique, il est maintenant possible de faire une demande de trajet à l'arrêt, via l'application mobile Covoit'ici ou en envoyant un SMS au numéro indiqué sur l'arrêt.

Covoit'ici : mode d'emploi

Le passager choisit sa destination sur la borne de l'arrêt Covoit'ici le plus proche, et reçoit un titre de transport. Les conducteurs en sont informés grâce aux panneaux lumineux installés le long de la route et à l'application mobile. Le conducteur le plus proche récupère alors le passager et le dépose à son arrêt de destination. Il peut ensuite récupérer ses gains grâce au code présent sur le titre de transport du passager.

Pour transformer votre quotidien, rendez-vous sur www.covoitici.fr

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le fonds européen de développement régional. Le montant de ce projet est de 422077 € HT, financés pour 149300€ HT par le FEDER, 90700€ HT par le FNADT, 81500€ HT par l'ADEME.

